



# MRC des Pays-d'en-Haut

Estérel | Lac-des-Seize-Îles | Morin-Heights | Piedmont | Saint-Adolphe-d'Howard | Saint-Sauveur  
Sainte-Adèle | Sainte-Anne-des-Lacs | Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson | Wentworth-Nord

## Communiqué

*Pour diffusion immédiate*

Programme de supplément au loyer

**Dépêchez-vous, il reste des subventions!**

**Sainte-Adèle, le 9 février 2023 – La MRC des Pays-d'en-Haut rappelle aux locataires à faible revenu vivant sur son territoire, qu'il reste quelques subventions pour les aider à payer leur loyer. Et en ces temps d'inflation, de pénurie de logement, l'aide sera la bienvenue!**

### **Le PSL c'est quoi?**

Le Programme de supplément au loyer (PSL) permet à des ménages à faible revenu d'habiter dans des logements qui font partie du marché locatif privé ou qui appartiennent à des coopératives d'habitation (COOP) ou à des organismes sans but lucratif (OSBL), tout en payant un loyer similaire à celui d'une habitation à loyer modique. Les locataires qui bénéficient de ce programme paient un loyer correspondant à 25 % de leur revenu.

### **Suis-je admissible?**

Plusieurs critères, notamment le revenu, servent à établir l'admissibilité au programme. Toutefois, certaines personnes vivant des situations exceptionnelles peuvent être placées en priorité sur les listes d'attente, comme les personnes victimes de violence conjugale ou celles dont le logement a été détruit par un sinistre.

Pour savoir si l'on est admissible ou pour en savoir plus sur le programme, on peut contacter l'Office municipal d'habitation des Pays-d'en-Haut (OMH) à l'adresse suivante : <mailto:demande@omhpdh.com> ou au 450 229-2264.

### **À propos de la MRC des Pays-d'en-Haut**

Au cœur de la région des Laurentides, la MRC des Pays-d'en-Haut regroupe 10 villes et municipalités. Totalisant plus de 48 000 résidents permanents et plus de 15 000 villégiateurs, la MRC des Pays-d'en-Haut se distingue par ses activités commerciales diversifiées, son offre culturelle et touristique attractive ainsi que par son leadership dans le déploiement d'un réseau récréatif de sentiers.

-30-

Source : Thomas Gallenne

Responsable des relations publiques et du contenu

450 229-6637, poste 118